

**FICHE 4.10 - DESTINATION DES DECHETS**
**OBJECTIF**

**Privilégier la destination la plus appropriée des déchets : autre chantier, entrepreneur, centre de regroupement, centre de tri, centre de recyclage, incinérateur, décharge**

**RESUME SELECTIF**

Famille	Objectif(s)	Pratique d'ordre	Pratique qui touche au(x)	Type de chantier	Phase de projet	Acteur responsable
Gestion déchets	Environnemental Economique et Social	Logistique	Matières	Construction neuve Rénovation Démolition	Traitement (aval chantier)	Entrepreneur

**DESCRIPTION**

Il existe de nombreuses destinations pour l'évacuation des déchets dépendantes du traitement qui leur sera appliqué. Le déchet peut être réemployé sur le chantier même ou sur un autre chantier. S'il n'est pas en grande quantité et si cette politique est appliquée par l'entrepreneur, le déchet peut être regroupé au siège d'exploitation de l'entreprise. Traditionnellement, les déchets sont collectés sur chantier et acheminés vers un centre de collecte et de tri. Les centres de recyclage sont également une destination à privilégier. Finalement, les centres d'enfouissement technique et les centres d'incinération sont les exutoires finaux de certains déchets.

Le regroupement des déchets de chantier au siège d'exploitation de l'entreprise peut se justifier de plusieurs raisons telles que la diminution des coûts d'évacuation et de traitement, la facilité du tri des déchets au siège d'exploitation et la faible quantité produite sur chantier ne requérant pas nécessairement un conteneur ou un transport direct vers un centre de tri ou de traitement.

En fonction du type de déchets, certaines filières sont à privilégier ou sont imposées (par exemple, les déchets dangereux et les inertes). Les modes d'élimination de certains déchets (mise en décharge et incinération) dépendent, par exemple, des régions dans lesquels les déchets sont situés.

A Bruxelles, l'Arrêté du 16/03/1995 (ARGBC) relatif au recyclage obligatoire exempte l'entrepreneur de l'obligation de recyclage des fractions pierreuses et sableuses s'il ne peut trouver un centre de recyclage dans un rayon de 60km autour du chantier. Les débris ne pourront être mis en décharge que si l'entrepreneur peut rendre compte de l'inexistence de telle capacité.

Différents scénarios sont rencontrés pour le traitement en fin de vie des déchets. Le tableau 4 de la publication de l'OVAM définit les scénarios de traitement de 26 catégories de déchets

([http://www.ovam.be/sites/default/files/FILE1364560810521ovor130328\\_MMG\\_Hoofddocument\\_27\\_03.pdf](http://www.ovam.be/sites/default/files/FILE1364560810521ovor130328_MMG_Hoofddocument_27_03.pdf)).

La plupart des démolisseurs disposent de leurs propres moyens de transport et de leurs propres conteneurs. Les entrepreneurs font plutôt appel à des firmes de conteneurs.

- Le transport représente un poste de frais important. En général, l'évacuation sélective d'une fraction est rentable à partir du moment où les frais de transport se justifient.

- Si la fraction collectée de manière sélective est trop petite pour qu'il soit rentable de l'évacuer vers une installation de traitement, le stockage de transit peut être une solution.

- Les métaux non ferreux, le bois réutilisable, le PVC, les emballages bénéficiant de la prime VAL-I-PAC,... entrent en ligne de compte pour ce stockage temporaire dans l'entreprise.

- En cas d'exiguïté, il n'est pas toujours possible d'installer le nombre de conteneurs requis pour la collecte sélective. Le transfert de l'ensemble des déchets vers un centre de tri sera envisagé, notamment s'il s'agit de matériaux de valeur, de bois réutilisable ou de métaux non ferreux.

- L'entrepreneur peut également faire enlever certaines fractions par des commerçants intéressés. Les ferrailleurs, par exemple, enlèvent souvent gratuitement le fer.

L'objectif derrière le fait de privilégier la destination des déchets la plus appropriée poursuit la recherche d'un optimum tant économique qu'environnemental puisque le coût de traitement dépend directement du mode de traitement des déchets spécifiques.

Il est donc essentiel de collecter les informations de disponibilité et de proximité des différentes filières de traitement autour d'un chantier de sorte à d'une part optimiser les coûts de valorisation, et d'autre part, privilégier la filière ayant le plus grand avantage environnemental.

Les coûts de traitement diffèrent en fonction des scénarios sélectionnés et dépendent des fractions à traiter mais de manière générale la valorisation (tri et recyclage) est toujours meilleure marché que l'élimination (mise en décharge et élimination). Parmi quelques initiatives intéressantes pour obtenir diverses informations concernant les opportunités de destination des déchets :

- Réseau du réemploi des matériaux : Opalis (<http://opalis.be/>)
- Entreprises de gestion de l'environnement (collecteur par exemple) : FEGE/FEBEM - <http://www.febem-fege.be/fr/membres>
- Collecte des emballages : Val-I-Pac (<http://www.valipac.be/Belgique/index.php>) et Clean Site System (<http://www.cleansitesystem.be/fr/points-de-ventes/>)
- Fichiers d'adresses d'entreprises liées au secteur des déchets (collecteurs, recycleurs, incinérateurs, réemployeurs...) : [http://documentation.bruxellesenvironnement.be/documents/Guide\\_Dejets\\_construction\\_FR.PDF](http://documentation.bruxellesenvironnement.be/documents/Guide_Dejets_construction_FR.PDF)

Quelques filières spécifiques, pour des flux spécifiques propres aux producteurs existent :

- Recovynyl : incitations financières de récupération et recyclage du PVC.
- ISOVER : la société Isover peut mettre à disposition des sacs de récupération de laine de verre (attention, sous certaines conditions exigeantes de pureté des flux).
- Gyproc : la société New West Gypsum Recycling accepte les déchets de gyproc pour recyclage (attention, sous certaines conditions exigeantes de pureté des flux).
- Rockwool : la société Rockwool peut mettre à disposition des containers de récupération de laine de roche
- Roofcollect : système de récupération et de recyclage des membranes synthétiques de toitures
- Ytong : la société Xella récupère les déchets de béton cellulaire purs qui sont collectés et réintroduits dans la chaîne de production en guise de remplacement du sable. Des big bags spécifiques d'une capacité de remplissage de 1000kg sont disponibles. Les déchets collectés séparément peuvent être transportés à l'usine de production à Burcht.
- Clean-site-system : de grands sacs plastiques de collecte des déchets d'emballages plastique sont achetés et rapportés pleins chez le négociant.
- Kurio/Emso : apporter gratuitement les canalisations en PVC-PE-PP dans les points de collecte participants : <http://www.emso.be/>
- Derbigum : système de récupération et de collecte des membranes bitumineuses de toitures. Le système permet de déposer gratuitement dans des big bags spéciaux auprès de commerçants en matériaux de construction et de spécialistes en toiture et ce, quelle qu'en soit la marque.
- Desso : collecte des dalles de moquette en fin de vie pour réintroduction dans le processus de fabrication de moquette.
- Armstrong : collecte des dalles de plafond en fin de vie ou les chutes de mise en œuvre pour réintroduction dans le processus de fabrication de plafond
- Silka : la société Xella récupère les déchets de blocs silico calcaire purs qui sont collectés et réintroduits dans la chaîne de production en guise de remplacement du sable. Des big bags spécifiques d'une capacité de remplissage de 1000kg sont disponibles. Les déchets collectés séparément peuvent être transportés à l'usine de production à Burcht.
- Recupel : collecte les tubes luminescents en fin de vie pour les recycler.

#### CRITIQUES

##### Avantages / Bénéfices de mise en œuvre

- Favoriser le tri sur chantier
- Favoriser le recyclage et le réemploi sur site ou hors site
- Envisager des bénéfices financiers liés à la gestion des déchets
- Encourager une gestion optimale des déchets

##### Inconvénients / Difficultés de mise en œuvre

- Nécessité de recherche d'informations
- Réaliser une étude de marché des filières de traitement locales

#### LIENS AVEC D'AUTRES PRATIQUES (familles de pratiques)

Cette pratique appartient à la famille des pratiques :

- B - Valorisation matière : réemploi, réutilisation, recyclage
- D - Gestion efficace des déchets : plan de gestion, acteurs, logistiques, quantification, tri, etc.

#### REFERENCES / EXEMPLES (liste non exhaustive)

- Bruxelles Environnement, 2009, *Guide de gestion des déchets de construction et de démolition*, Bruxelles Environnement
- Rockwool, [http://www.fr.rockwool.be/files/RW-BNL/5\\_Services/5\\_8\\_Recyclingservices/Insert%20%20Rockcycle%20FR.pdf](http://www.fr.rockwool.be/files/RW-BNL/5_Services/5_8_Recyclingservices/Insert%20%20Rockcycle%20FR.pdf)
- Isover, [http://docs.isover.be/Prijslijst\\_2015.pdf](http://docs.isover.be/Prijslijst_2015.pdf)
- Ytong, [http://www.xella.com/de/content/pressemitteilungen\\_1158.php?PRESSRELEASEID=438&PRESSCONTENTID=516](http://www.xella.com/de/content/pressemitteilungen_1158.php?PRESSRELEASEID=438&PRESSCONTENTID=516)
- Gyproc, <http://www.gyproc.be/webobjbpb/PDF/Brochure%20ABLG.pdf> - <http://gypsumrecyclingbelgium.com/>
- Clean Site System, <http://www.cleansitesystem.be/fr/fonctionnement/>
- Kurio, <http://www.emso.be>
- Derbigum, <http://www.derbigum.be/fr/services/recyclage-dechets-de-decoupe>
- Desso, <http://www.desso.fr/globalaccounts/regus/take-back%E2%84%A2-programme/>
- Armstrong, <http://www.armstrong-atelier.eu/#/SUSTAINABLESUB/html|fr-FR|sustainable-design|waste-management.html>
- Silka, [http://www.xella.be/fr/docs/Xella\\_degroenemotor\\_FR.pdf](http://www.xella.be/fr/docs/Xella_degroenemotor_FR.pdf)
- Recupel, [http://www.recupel.be/Conditions-de-collecte-pour-appareils-domestiques\\_4.html](http://www.recupel.be/Conditions-de-collecte-pour-appareils-domestiques_4.html)